

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215901224-20221205-18_05122022-DE

République Française
Département du Nord

ville de Cambrai



Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

OBJET : N° 18

RAPPORTEUR : Monsieur DOBREMETS

INTITULE : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC. CREATION D'UN FORFAIT POUR
LES TRAVAUX DE LONGUE DUREE

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Novembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRESENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ;
Mme BURLET ; M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. SIMEON qui a donné procuration à M. DOBREMETS
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. TRANOY qui a donné procuration à Mme GAILLARD
M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme DEMONTFAUCON

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Alban DOBREMETS

Cadre réservé au
Secrétariat Général de la Mairie

Dossier CM
Delib Approuvées
DPAE
Recette
N° Delevallee
N. Dobremetz

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 13 décembre 2021, il a été adopté la création d'un tarif concernant les occupations du domaine public relatif aux échafaudages, matériaux et palissades.

Ce tarif est actuellement d'1€ au M² par jour.

Il y a lieu aujourd'hui de créer un tarif forfaitaire pour les occupations du domaine public concernant les travaux et chantiers de longues durées supérieurs à plus de 6 mois.

Ces forfaits sont repris dans le tableau suivant :

Surfaces	Forfait
moins de 10 M ²	2 700,00 €
de 10 à 50 m ²	13 500,00 €
de 50 à 150 m ²	40 500,00 €
Plus de 150 m ²	50 000,00 €

Il vous est donc demandé aujourd'hui d'approuver ces nouveaux forfaits, applicables au 1er janvier 2023.

Adopté à l'unanimité

Publié le : 15 Décembre 2022 à 09:23

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS

Pour le Maire,
M. Alban DOBREMETS
Adjoint au Maire délégué au
Commerce, à l'Artisanat, aux
Braderies, au Marche Couvert et
aux Terrasses